

Loire Atlantique



PORNIC AGGLO PAYZ DE RETZ

2 rue du docteur Ange Guépin
ZAC de la Chaussée
44210 PORNIC

CONSTRUCTION D'UNE DECHETERIE AU LIEU-DIT LA GENIERE SUR LA COMMUNE DE LA PLAINE SUR MER

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DU PROJET

AI – IDENTITE DU DEMANDEUR

	SIEGE	IMPLANTATION REGIONALE
	CABINET BOURGOIS 3 rue des Tisserands - CS 96838 BETTON 35768 SAINT GREGOIRE CEDEX Téléphone : 02-99-23-84-84 Télécopie : 02-99-23-84-70 E-mail : cabinet-bourgois@cabinet- bourgois.fr	Agence de Rennes 3 rue des Tisserands - CS 96838 BETTON 35768 SAINT GREGOIRE CEDEX Téléphone : 02-99-23-84-84 Télécopie : 02-99-23-84-70 E-mail : cabinet-bourgois@cabinet- bourgois.fr

GROUPE MERLIN/Réf doc : 851505-804-AUT-ME-1-026

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	E.BRUNET	C.SIMON	01/03/2017	1 ^{ère} diffusion
B	D.DELOUVEE	D.DELOUVEE	22/08/2017	Reprise du dossier
C	D.DELOUVEE	D.DELOUVEE	12/09/2017	Intégration des remarques du maitre d'ouvrage

SOMMAIRE

1	IDENTIFICATION DU PETITIONNAIRE	3
2	COMMUNES CONSTITUANT L'AGGLOMERATION	3
3	COMPETENCES	4

1 IDENTIFICATION DU PETITIONNAIRE

Identité sociale	Pornic Agglo Pays de Retz
Catégorie juridique	Communauté d'agglomération
Adresse du siège social	2 rue du docteur Ange Guépin 44210 PORNIC
Téléphone	02 51 74 07 16
Adresse mail	contact@pornicagglo.fr
Code APE	8411Z Administration publique générale
SIRET du siège	200 067 346 00011
Etablissement	Déchèterie
Adresse	Lieu-dit la Génrière 44770 La Plaine sur Mer
Effectif prévisionnel	Marché de prestation de service : 2 permanents Prestataire extérieur lors des campagnes de broyage : 2 à 3 salariés
Signataire de la demande	M. Jean-Michel Brard
Fonction du signataire	Président de Pornic Agglo Pays de Retz

2 COMMUNES CONSTITUANT L'AGGLOMERATION

Pornic Agglo Pays de Retz a pour compétences la collecte et le traitement des déchets de 14 communes soit une population de 54 630 habitants (recensement INSEE 2016) :

- ✓ Arthon-en-Retz
- ✓ Chaumes-en-Retz
- ✓ Chauvé
- ✓ Cheiz-en-Retz
- ✓ La Bernerie en Retz
- ✓ La Plaine-sur-Mer
- ✓ Les Moutiers en Retz
- ✓ Pornic
- ✓ Port-Saint-Père
- ✓ Préfailles
- ✓ Rouans
- ✓ Saint-Hilaire-de-Chaléons
- ✓ Saint-Michel-Chef-Chef
- ✓ Sainte-Pazanne
- ✓ Vue

3 COMPETENCES

L'article 5 des statuts de l'agglomération précise que la Communauté d'agglomération est « chargée de la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés ».

Pornic Agglo Pays de Retz est donc habilité à être le demandeur de l'autorisation d'exploiter la déchèterie de la Génrière, objet du présent dossier.

Les statuts sont présentés en annexe de ce document.

ANNEXE : STATUTS DU DEMANDEUR